



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Créteil, le 08 SEP 2008

N°

/DEF/SGA/OSV

**SGA**

Secrétariat général pour l'administration

*Observatoire de la  
Santé des Vétérans*

Le Délégué  
MCS Claude PAYEN

Affaire suivie par :  
Mme ROLLY  
Tél : 01.41.78.52.37  
fax : 01.41.78.52.02

Médecin Chef des Services Payen  
Délégué à l'Observatoire de la  
Santé des Vétérans

à

Monsieur Pierre Marhic  
Président de l'ANVVEN

OBJET : Situation des vétérans des essais nucléaires

REFERENCE : Votre lettre du 23 août 2008

Monsieur le Président,

Dans votre courrier cité en référence, vous exprimez plusieurs demandes, adressées en particulier au service de santé des armées (SSA). L'Observatoire de la santé des vétérans (OSV), organisme interministériel, ne dépend pas du SSA, je lui transmets donc votre lettre.

En ce qui concerne l'étude de santé confiée à SEPIA-SANTE, vous posez la question de savoir pourquoi les vétérans du Sahara et les personnes n'ayant pas eu de surveillance dosimétrique en sont exclues.

Il s'agit tout simplement d'une disponibilité de données ; pour réaliser ce type d'étude, il faut disposer de listes collectives comportant des renseignements d'identité précis, qui se trouvent exclusivement dans le fichier de surveillance dosimétrique du Centre d'expérimentation du Pacifique. L'étude ne pouvait donc concerner que ces personnels.

Par ailleurs, vous me demandez de vous communiquer les noms des correspondants de l'OSV dans les états-majors. Je ne peux satisfaire à cette requête, car il s'agit du fonctionnement interne de l'Observatoire.

Je vous rappelle que l'OSV n'a pas vocation à traiter des cas individuels, mais étudie des sujets communs intéressant un grand nombre de personnes.

Dans ce cadre, vous pouvez adresser vos demandes à la Direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale : 37 rue de Bellechasse – 75007 Paris.

En espérant vous avoir éclairé sur les questions que vous avez soulevées, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma grande considération.

Médecin chef des services PAYEN  
Délégué à l'Observatoire  
de la santé des vétérans